



bulletin municipal d'informations édité par la ville de samer

Directeur de publication : Claude Bailly - Conception : Sébastien Pont - Crédits photos : Ville de Samer (sauf mentions contraires) - Tirage en 1.550 exemplaires par Desvres Impression

Il aura fallu beaucoup de détermination et de disponibilité aux 60 bénévoles du tout nouveau comité des fêtes pour faire de cette journée une pleine réussite, à peine quelques semaines après la création de ce comité.

"Réussite"... : le mot est lâché ! En effet, c'est toute notre Grand' Place qui a été prise d'assaut, dès 6h30 le matin, par des dizaines de bénévoles, puis par pas moins de 36 exposants, soit plus de 130 mètres d'étales. Un record pour notre marché de Noël !

La récompense de tous ces bénévoles, c'est la fréquentation exceptionnelle tout au long de la journée. Des samériens, bien sûr, mais aussi des visiteurs venus en nombre de l'extérieur pour cette journée (Boulogne, Etaples, et même Saint Omer !).

Dans cette optique, nul ne doute que notre marché de Noël deviendra vite un événement incontournable au sud de Boulogne durant la période des fêtes !

Bravo à tous ces bénévoles !

Et rendez-vous pour l'édition 2009, qui se prépare déjà et qui s'annonce d'ores et déjà haute en couleurs !

Voir le reportage photos de P. Descamps et J. Rochoy en page 4



**Un beau succès pour
le Marché de Noël 2008**

(VOEUX DU MAIRE)



Notre salle des fêtes était trop petite pour accueillir la foule à l'occasion de la traditionnelle présentation des voeux à la population et aux associations locales.

Regard sur 2008...

Entouré de ses collègues élus, c'est Henri Janczarsky, 1^{er} Adjoint, qui débute cette célébration en retraçant les actions menées en 2008 et notamment l'ouverture du Centre de la Petite Enfance. D'importants travaux de voirie ont été menés, la station d'épuration mise aux normes. La commune a également investi dans l'achat de matériel afin de compléter son parc de véhicules. L'éclairage public a fait partie des soucis de la municipalité avec l'installation de variateurs de tension en deux endroits, la mise en place de nouveaux points lumineux. Un comité des fêtes a été créé et a assuré la réussite du marché de Noël.

2009 : priorité à l'emploi et au logement

C'est ensuite Claude Bailly, Maire, qui a pris la parole afin de tracer la feuille de route pour l'année 2009, articulée autour de ces deux priorités.

Notre ville peut se targuer de plus de 500 emplois locaux (sans compter les employés municipaux). En 2008, deux sociétés se sont installées à Samer, créant ainsi 33 postes et 2009 verra l'arrivée d'une entreprise de couverture, d'un menuisier et d'un artisan transporteur, et donc la création de nouveaux emplois.

Concernant le logement et bien que le parc locatif social se situe au dessus du niveau légal des 20%, de nombreuses demandes restent insatisfaites.

19 logements devraient voir le jour, dont 13 en accession à la propriété et 6 en location dont 4 réservés aux personnes à mobilité réduite.

Un lotissement communal de 74 parcelles libres de constructeurs verra le jour à Longuerecques.

Un projet de construction de 58 logements est en court (entre la rue N.J. Conté et la rue de Questrecques) dont 32 en location et 26 en accession sociale.

Nous espérons également que toutes les études pour la réalisation de béguinages à proximité du contre-ville pour nos aînés pourront entrer en chantier rapidement.

D'autres projets pour 2009

- La réfection du château d'eau ;
- La poursuite et l'achèvement du chantier-école de l'Allée Jean Bardol ;
- La réalisation de 3 citernes incendie sur le territoire communal ;
- La pose de panneaux de basket aux normes à la salle du Trion ;
- L'achèvement des travaux d'accessibilité à la Mairie et réalisation des mêmes travaux à la bibliothèque municipale ;
- La réfection de la voûte de l'Eglise, après obtention des subventions ;
- Installation de feux tricolores rue de Desvres ;
- Démarrage des travaux de construction de la nouvelle Gendarmerie (rue Jean Moulin).

(PERSONNEL)

Lors de la présentation des voeux au personnel communal, deux agents ont été mis à l'honneur.

> L'heure de la retraite pour Paul Sargent

Paul a commencé sa carrière dans l'exploitation agricole de ses parents la ferme du Breuil. Par la suite il est devenu chauffeur à l'entreprise de Jean Basilien. C'est d'ailleurs comme conducteur poids lourds qu'il a rejoint la famille des communaux en février 1985. Depuis, il a franchi de nombreux échelons et termine sa carrière comme agent technique principal de 2e classe.

Entre temps, il a reçu la médaille régionale, départementale et communale en argent.

Dans ses propos, Claude Bailly a souligné les qualités de courage et de compétence de cet employé qui n'hésitait pas de suggérer des améliorations ou à prendre des initiatives heureuses.



> Patrick Noël : 30 ans au service de la collectivité



Le directeur du personnel technique de la commune a commencé tout en bas de l'échelle mais ses qualités lui ont permis de gravir tous les échelons.

L'année a bien débuté pour le directeur du personnel technique municipal qui s'est vu remettre la médaille régionale, départementale et communale, échelon vermeil.

La carrière professionnelle de Patrick Noël, nouveau médaillé, a commencé comme agent de contrôle laitier (1973-1976), il passe ensuite deux années comme chauffeur d'engins agricoles et travaux publics à Longvilliers. C'est en juin 1978 qu'il entre au district de Samer en tant que conducteur de tracteurs pour l'entretien des fossés et accotements.

Depuis, Patrick Noël poursuit son ascension, réussit différents concours et devient responsable des services techniques en 1991, il est chargé de la direction du personnel technique et de tous les travaux communaux (recherche et étude de devis, suivi de chantier, études, recours, planning de personnel) avec une complète implication dans son poste de travail.

(INAUGURATION)

> Le Centre de la Petite Enfance officiellement inauguré

Il y avait beaucoup de monde pour assister à l'inauguration du Coin des Faons. Et du "beau monde" : M. Frédéric Cuvillier (Député), M. Dominique Dupilet (Président du Conseil Général), M. Jean-Claude Juda (Conseiller Général), M. Claude Prudhomme (Président de l'actuelle Communauté de Communes Desvres-Samer), M. Guy Lengagne (ancien Député et Ministre), M. Le Représentant du Sous-Prefet et M. le Représentant de la Direction de la Caisse d'Allocations Familiales, ainsi que de nombreux élus samériens et des communes voisines.

Le centre de la petite enfance accueille les enfants de 0 à 6 ans. C'est également un lieu de rencontre pour les assistantes maternelles et un lieu de consultation des nourrissons.

Renseignements : 03.21.32.79.38

Le Coin des Faons avait d'abord été rétrocédé à la Communauté de Communes de Samer et Environs pour la somme de 230.000 €, et depuis le 1^{er} janvier, il fait partie intégrante de la Communauté de Communes de Desvres-Samer et son fonctionnement est donc désormais assuré par la CCDS.

Rappelons que, grâce au travail de vos élus, le centre de la petite enfance avait été subventionné à 77 % par la CAF, le Conseil Général, le Ministère de l'Intérieur et l'Etat.

(TRAVAUX)

> Un coup de neuf pour le stade Jean Basilien



À l'initiative de la municipalité cette opération a été rondement menée par les services techniques.

Les trois vestiaires, les couloirs et la salle de réunion ont été remis en état et c'est en présence des présidents des deux clubs utilisateurs, l'US Samer, représentée par Stanislas Euchin, président, et le FC Samer et son président, Claude Baude, qu'a eu lieu la réception officielle des travaux, en présence de Pascal Bally, adjoint aux sports, et des membres de la commission.

Tous constatèrent le parfait état des installations qui seront utilisées par les sportifs locaux dès la fin de la trêve hivernale.

(SOCIAL)

> La responsable du foyer La Ruelle prend une retraite bien méritée



Embauchée voilà maintenant 34 ans par l'association des enfants inadaptés (APEI) de Boulogne, Annie Martin a fait valoir ses droits à la retraite.

Embauchée en 1974, c'est deux ans plus tard qu'elle prendra la direction du foyer de Samer.

Elle a, entre autre, mené à terme le récent projet de rénovation du foyer, dont les importants travaux sont visibles depuis la nationale.

Elle est remplacée par Jean-Paul Caffier, un résident samérien, ancien président de la section basket.



(ANNIVERSAIRES)

> Les 80 printemps de ...



(CULTURE)

> Notre Orchestre d'Harmonie au diapason avec 100 Choristes

Le pari était osé : rassembler la Chorale de Samer et la Chorale Opaline de Cuq, soit 100 choristes, et le tout accompagné par notre harmonie. De quoi faire perdre encore quelques cheveux à notre chef de musique ! Mais... pari gagné ! En effet, pendant plus de 2 heures, les 3 ensembles ont ravi le public au son des plus beaux chants de Noël.



Domage que ce genre d'événement n'attire pas les foules à Samer...

Invités à se produire pour la clôture du marché de Noël du Touquet le lendemain, c'est cette fois devant plus de 600 spectateurs qu'ils ont pu faire une nouvelle fois preuve de leur talent.

(ENVIRONNEMENT)

> Des variateurs de tension sur l'éclairage public



Encore une promesse électorale tenue ! Au delà, c'est bel et bien l'environnement que nous protégeons grâce à la pose de deux variateurs de tension sur l'éclairage public. La nuit, l'intensité est diminuée de moitié, permettant également une réduction des coûts d'électricité. Ceci est quasi imperceptible pour l'utilisateur.

Notons que l'installation de ces variateurs a été subventionnée à hauteur de 60 % par la Fédération Départementale de l'Énergie

(ASSOCIATIONS)



Chers dirigeants d'associations, cette rubrique est faite pour vous : si vous souhaitez faire passer un article dans notre bulletin, envoyez-le avec une ou plusieurs photos à : sebastien-pont@wanadoo.fr

> Compétition de Tir à la carabine



La section tir de l'amicale laïque a organisé sa compétition qui a obtenu un certain succès, puisque une vingtaine de concurrents étaient répartis dans les différentes catégories.

La remise des récompenses a eu lieu en présence du président de la section (Didier Sart), d'élus (Pascal Bally et J-Michel Martel) et du Président du tir sportif boulonnais (Bernard Legrix).

Furent ainsi récompensés : Erica Boucher et Vincent Caffier (pistolet), Guy Lévesque (Carabine).

> Belle mobilisation des associations pour le Téléthon



Sous la houlette de l'office de tourisme, les associations samériennes ont œuvré pour faire que, cette année encore, 'solidarité' rime avec 'Samer' !

Et de quelle manière ! Pas moins de 10.351 € ont été reversés au Téléthon, ce qui place notre commune largement en tête des villes de moins de 10.000 habitants.

Ensemble, on fait de belles choses, n'est-ce pas ? !

> Concours de façades illuminées



L'office de tourisme a organisé le 5^{ème} concours des façades illuminées, très certainement le dernier, tout au moins sous cette forme, du fait de la dissolution de l'office dû à la fusion des intercommunalités de Samer et Desvres.

Les lauréats ont été reçus en mairie et se sont vus offrir des paniers gourmands.

Le palmarès : 1. Lucette Tintillier, 2. Pierre Levray, 3. Alain Deregnaucourt, 4. Sylvie Legrand, 5. Cathy Debove, Axel Maillard et Laurent Leducq.

(INFOS POLICE)

> Protection contre les vols

Quelques vols sont à déplorer sur notre commune, nous vous conseillons donc d'observer ces quelques règles :

- prendre soin de bien fermer vos portes et fenêtres ;
- avertir vos voisins de votre départ ;
- signaler tout comportement suspect ou véhicule ;
- ne pas laisser votre courrier traîner dans la boîte aux lettres ;

- pour de longs séjours : Opération Tranquillité Vacances ; prenez contact avec la Gendarmerie Nationale ou la Police Municipale qui feront des passages réguliers à votre propriété.

> Ramassage des animaux errants

Le ramassage des animaux errants est désormais assuré par une société spécialisée.

En cas de nécessité, merci de contacter :

- la Police Municipale, aux heures d'ouvertures de la Mairie ;
- la Gendarmerie Nationale (17) ou les Pompiers (18) la nuit, le week-end et les jours fériés.

Seuls ces services sont habilités à prendre contact avec la société de ramassage.

(GENDARMERIE)



> Nouveaux horaires d'ouverture de la Gendarmerie

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la brigade de Gendarmerie de Samer est ouverte :

- du lundi au vendredi de 14h à 19h
- le samedi de 8h à 19h

(DECORATION)

> Max Boulanger épinglé par le ministère de la Jeunesse et des Sports



Max Boulanger a reçu la médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports pour ses multiples activités, médaille qu'il a reçue à Arras entouré de son épouse et de Pascal Bally, adjoint au sport.

Max a commencé sa carrière sportive en 1952 en évoluant dans l'équipe de football du collège Mariette, à Boulogne-sur-Mer. Membre du club de l'US Samer-Carly, il sort major de sa promotion au stage régional de football. Comme beaucoup de footballeurs, Max s'oriente alors vers l'arbitrage. Il y connaît tous les bonheurs et les difficultés, du district à la Ligue 1. Il prend sa retraite footballistique en 1982. L'année suivante, il se met au tennis de table avec l'amicale laïque. En 1992, il crée dans sa commune un club de tennis de table et en devient le président. Fonction qu'il assure encore aujourd'hui.

Durant ce demi-siècle de pratiques sportives, il reçoit successivement, en 1995, la médaille de bronze du comité départemental de tennis de table et la médaille de bronze de la ligue Nord - Pas-de-Calais la médaille d'argent en 2002 et, enfin, l'or en 2007. Cette nouvelle récompense vient récompenser une vie entière consacrée au sport et à l'encadrement des jeunes.

Bravo... et bonne continuation, bien sûr !

(ASSOCIATIONS)

> La 1^{ère} bourse aux jouets de Saméria



L'association SAMERIA a organisé une première bourse aux jouets dans la commune. Et ce fut un succès ! Les exposants proposaient des jouets, des jeux, variés et pour tous les âges. Cette manifestation, et d'autres encore, permettent de préparer les spectacles de la saison.

Le spectacle de fin de saison aura lieu le 06 juin à 20h30, Salle Lermanski.

Le Marché de Noël 2008

EN PHOTOS



Toute la journée, la foule s'est empressée autour des 130 m² des étales des 36 exposants.



La place fut animée toute la journée par Jean-François Lemaire.



Dès 6h30 du matin, des dizaines de bénévoles se sont afférés pour faire de cette journée une vraie réussite.

Même le Père Noël était là toute la journée, pour le plaisir des petits... et des grands !



A la nuit tombée, le Père Noël s'en est allé se promener en ville, traîné par les chevaux boulonnais de M. Louchez, accompagné par l'harmonie municipale, les majorettes, et suivi par une foule comme on en a jamais vu lors de ce défilé !



PERMANENCES

administrations ; associations ; élus

... en Mairie de Samer

Administrations

C.A.F. (Caisse d'Allocations Familiales) : 1^{er} et 3^{ème} vendredis du mois de 14h à 16h
 C.R.A.M. (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) : sur rdv au 06.74.69.44.85
 Conciliateur de Justice : 1^{er} et 3^{ème} vendredi de 9h à 11h
 Assistante Sociale : le mardi de 14h à 16h
 Impôts : 1^{er} lundi du mois de 8h15 à 11h45
 Perception : le jeudi de 9h à 11h30

Associations

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural) :
 2^{ème} et 4^{ème} lundis du mois de 9h30 à 11h30
 S.M.T.H. (Solidarité des Mutilés du Travail et des Handicapés) :
 2^{ème} et 4^{ème} jeudis du mois de 16h à 17h45
 UFC - Que Choisir ? : 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 15h à 17h

Élus

Frédéric Cuvillier (Député) : 1^{er} lundi du mois de 9h30 à 11h30
 Jean-Claude Juda (Conseiller Général) : 2^{ème} lundi du mois de 9h30 à 10h30

... au Cyber-Point

Mission Locale :
 le mercredi de 9h à 12h
 E.S.P.O.I.R. (Emploi, Solidarité, Partage, Objectifs, Initiatives pour la Réinsertion) :
 le mardi de 14h à 16h

... à la Bernardière

Kiosque Famille :
 3^{ème} mardi du mois de 14h à 16h

EN DIRECT... du Conseil Municipal

Voici un condensé des compte-rendus des 3 dernières réunions de Conseil Municipal. Vous pouvez les consulter en intégralité soit dans le hall de la mairie, soit sur le site internet de la ville www.ville-samer.fr (rubrique la mairie/les réunions de conseil)

Réunion du 3 novembre 2008

Administration Générale - Travaux

Le Conseil Municipal (CM) adopte à l'unanimité, le périmètre et les statuts de la nouvelle communauté de communes de Desvres-Samer
 Le CM désigne les 8 délégués titulaires : M. BAILLY, Mme Bastide, MM. Duhamel, Holuigue, Janczarsky, Lignier, Naudet et Carlu.
 Le CM désigne les 8 délégués suppléants : MM. Bally, Buttez, Douchain, Fontaine, Legrand, Maquinghen, Martel D. et Mme Lefevre.
 Le CM sollicite à l'unanimité, de l'Etat une subvention de Dotation Globale d'Équipement 2009 pour :

1) les travaux de construction d'un préau et la pose de doubles vitrages à l'école primaire estimés à 99.661,08€ HT
 2) la construction d'une salle des Fêtes et d'une école de musique dont les travaux sont estimés à 1.600.000€ HT + travaux de viabilisation du parking.

Ecoles - Loisirs - Culture

Le CM décide de supprimer un tarif de centre aéré pour les familles non allocataires, la CAF versant dorénavant une prestation de service équivalente pour tous les enfants.
 Le CM sollicite, après avis de la commission des écoles, une subvention au Conseil Général pour l'aménagement d'un auvent pour la récréation de l'école primaire estimé à 38.460€ et pour la rénovation des menuiseries et vitrage isolant de l'école primaire, estimés à 61.201,08€ HT.
 Le CM sollicite une subvention à la Caisse d'Allocations Familiales (40%) pour l'achat d'armoires et d'un appareil sono pour les centres aérés.

Budget

Le CM sollicite une subvention de 50% au Conseil Général pour des plantations d'arbres d'essence locale, Rue de Longuecraques, Allée Jean BARDOL, Rue Jacques Brel, ZAL du pont d'Étienfort et au jardin public.
 Le CM accepte deux indemnités de sinistres versées par MMA pour la réparation des vitraux de l'église qui ont été dégradés, et pour le remplacement d'un poteau indicateur sur la Grand'Place (avec un merci au témoin).

Réunion du 5 décembre 2008

Administration Générale - Travaux

Le CM décide de rebaptiser la résidence des Cèdres : Rés. des Frênes, à la demande du Parc Naturel, pour favoriser les essences locales.
 Le CM décide de donner un nom à la voie de la ZAL du Pont d'Étienfort : la Rue Jacques Talmant, créateur de l'usine Spécitubes.
 Le CM autorise M. le Maire à signer la vente d'un terrain d'environ 1 000m² à la ZAL du Pont d'Étienfort, à la société SCI Maméro, entreprise de couverture déjà installée sur Samer.

Ecoles - Loisirs - Culture

Le CM décide de revaloriser le tarif demandé aux communes voisines qui envoient des enfants dans les écoles de Samer à 200 € par an et par élève à compter de la présente rentrée scolaire.

Le CM décide de revaloriser le tarif demandé aux familles extérieures à Samer qui envoient des élèves à Samer à 100 € pour le 1^{er} enfant, 90 € pour le 2^{ème} enfant et 50 € pour le 3^{ème} enfant et plus à compter de la rentrée 2009-2010.

Réunion du 5 décembre 2008

(suite)

Le CM décide de revaloriser à compter de la présente rentrée, les bourses scolaires communales attribuées aux élèves de Samer qui vont à l'école à l'extérieur : 40€ pour les élèves qui fréquentent des écoles qui existent à Samer; 80 € pour les élèves qui fréquentent des écoles qui n'existent pas à Samer, sauf pour les établissements à qui la commune verse directement une participation pour le prêt de livres; 100€ pour les études supérieures après le BAC.

Le CM alloue une participation exceptionnelle de la commune à 2 activités des élèves de l'école primaire à l'école municipale de Char à voile pour 720€ et à Acrobanches pour 432€. Le Conseil Municipal remercie les professeurs et les élèves qui ont participé à ce projet.

Budget - Finances

Le CM par 13 voix pour, 7 contre et 2 abstentions alloue une subvention exceptionnelle de 195€ pour un transport de personnes à l'US Samer.

Le CM sollicite une subvention au taux maximum à la Fédération Départementale de l'Énergie pour la pose d'un variateur de tension pour l'éclairage public de la Rue Jacques BREL, dans le cadre d'économies d'énergie.

Le CM autorise M. le Maire à signer une convention à intervenir avec une société spécialisée pour la capture des animaux errants à compter du 01/01/2009. La compétence jusqu'alors exercée par la Communauté de Communes de Samer et Environs sera demandée à la nouvelle Communauté de Communes de Desvres-Samer. La convention, de ce fait, est demandée pour 3 mois seulement.

Réunion du 29 décembre 2008

Administration générale - Travaux

Le CM désigne M. Hugo BUTTEZ comme membre titulaire pour siéger à la Communauté de Communes de Desvres-Samer à compter du 1^{er} janvier 2009 en remplacement de Mr Yanick CARLU. De ce fait, Mme Magali HUDNER est désignée membre suppléant pour siéger à la CC de Desvres-Samer à compter du 1^{er} janvier 2009 en remplacement de M. Hugo BUTTEZ qui était délégué suppléant dans la délibération du 3 novembre 2008.

Le CM désigne M. Alain LOUVET comme membre titulaire supplémentaire pour siéger à la CC de Desvres-Samer à compter du 1^{er} janvier 2009 et M. Jean-Michel MARTEL comme membre suppléant supplémentaire. Le maire rappelle que les délégués sont désignés par tranche de 400 habitants et que la commune compte 3377 habitants au dernier recensement qui devait être officialisé avant le 31/12/2008, il y a donc lieu de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant supplémentaire.

Questions diverses

M. Hugo BUTTEZ, conseiller délégué aux travaux, demande à changer de délégation avec M. Christophe DUHAMEL, conseiller délégué à l'urbanisme. L'ensemble des conseillers présents est d'accord. M. le Maire prendra un arrêté en ce sens.
 M. Christophe Duhamel informe que des colis vont être remis à tout le personnel communal (titulaire, auxiliaire, CAE...).



Nous vous rappelons que le marché de plein air a lieu tous les lundis matin. Vous pouvez y trouver des produits frais (viandes, fruits et légumes...) ainsi que de l'habillement (confection homme, femme, enfant, chaussures, sous-vêtements, mercerie...). Le marché, c'est également un vrai moment de convivialité où chacun aime à se retrouver. Pourquoi s'en priver ?



Terrains à vendre à SAMER

La Ville met en vente 72 terrains à bâtir libres de constructeurs, tous viabilisés. Entre 415 et 875 m². Quartier calme et à proximité du centre ville. Lotissement des Frênes (route de Longuecraques). 90 € le m². Renseignements : en mairie, au 03.21.33.50.64

RAPPEL



Les zones de stationnement suivantes sont en zone bleue :
 - Grand Place
 - Place Maubert
 Le stationnement est limité à 1h30 et un disque doit être apposé de manière lisible sur le tableau de bord.
 (disponibles en Mairie)